

RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE ...

Depuis quelques années le mois d'octobre fait figure de moment déterminant dans les luttes ouvrières. Ne parle-t-on pas de façon régulière du rendez-vous d'octobre?

Ces dernières semaines des grèves revendicatives ont éclaté en plusieurs points du pays. Nantes et St-Nazaire brandissent à nouveau l'étendard de la révolte, suivies dans la région parisienne par les ouvriers de la métallurgie (Renault). Des débrayages sont aussi enregistrés dans le département de la Loire. Les ouvriers de l'E.D.F. ne viennent-ils pas de démontrer la possibilité d'une grève nationale dans l'unité?

Le 25 octobre, à l'appel de trois centrales syndicales, C.F.T.C., C.G.T., et autonome, les cheminots ont débrayé à leur tour ainsi que la majorité de la Fonction Publique et diverses autres corporations. Cette journée a été une réussite pour l'unité d'action et la démonstration d'une possibilité de grève générale.

Il serait difficile de citer les revendications propres à chaque corporation, mais une chose certaine, c'est que le principe d'augmentations uniformes progresse dans les esprits. De moins en moins la classe ouvrière réclame des augmentations basées sur un pourcentage.

Quelle suite les salariés de la Fonction Publique donneront-ils à, ce mouvement?

L'avant-dernière étape du plan gouvernemental de novembre ne peut satisfaire cet ensemble de salariés, en effet, le gouvernement prévoyait l'avance, au 1er novembre 1957, de la dernière tranche d'augmentations consistant à hiérarchiser les 200.000 fr. du traitement de base. Cela en échange d'une pause sociale de six mois.

Pour ce qui est des P.T.T., ceci apporterait une augmentation variant de 2.500 fr. par mois à la base à 27.800fr. au sommet. Ce qui nous donne toujours un décalage honteux entre les petites catégories et les gros indices.

Devant cette position, les centrales syndicales se trouvent dans l'obligation de se prononcer. Vont-elles s'orienter vers des revendications uniformes ou continueront-elles à s'appuyer sur les revendications hiérarchisées,

La Fédération postale C.G.T. tout en réclamant l'avance de l'avant-dernière étape demande une augmentation minimum de 7.000 fr. par mois, uniforme jusqu'à l'indice 270 et est ensuite d'accord avec la hiérarchisation gouvernementale, soit 27.800 fr. par mois au sommet.

Coût de cette revendication: environ 8 milliards; ce qui, réparti uniformément, donnerait 8.000 fr. à chacun.

Après une étude d'augmentations faite en commun avec F.O., la C.F.T.C. porterait le traitement de base à 220.000 fr. par an, soit 4.000 fr. en plus à l'indice 100 et 47.000 fr. aux forts indices.

Coût de la revendication: 13 milliards environ, ce qui pourrait donner 13.000 fr. à tous.

Mais après cette journée la C.F.T.C. semble se désolidariser quelque peu de F.O. et peut-être verrons-nous une nouvelle proposition de ce syndicat?

Quant à la F.N.S.A., centrale syndicale minoritaire aux P.T.T., mais dont l'influence va grandissant, elle se prononce, dans l'immédiat, pour une répartition uniforme des augmentations. Contenter d'abord la base, tel est son mot d'ordre actuel.

Les ouvriers des P.T.T. doivent comprendre que seules les augmentations non hiérarchisées sont les plus équitables et qu'elles sont les seules capables de réunir l'ensemble des petites et moyennes catégories pour une lutte commune en vue d'obtenir des salaires décents indispensables à tous. Il faut absolument faire cesser cette hiérarchisation honteuse qui rabaisse nos salaires à un taux impossible pour vivre dignement. L'unité d'action à la base plus que jamais réalisable doit imposer aux directions syndicales des revendications saines et équitables. Travailleurs des P.T.T., en avant!